Image not found or type unknown

# Vacances imposees avec acquisition

Par **LHOMME ARTOIS**, le **12/11/2014** à **19:52**

Bonjour
Ma fille a commence un apprentissage cap coiffure en juillet 2014 sa patronne lui donne une semaine de vacances debut decembre zt appareement une en janvier !
Ce qui m etonne c est que officiellement ellle n a pas acquis ses droits
Sa patronne a t elle le droit de devancer et imposer les conges

Par **P.M.**, le **12/11/2014** à **20:55**

Bonjour,
La salariée a acquis des droits à congés payés depuis le premier jour de travail mais l'employeur ne peut pas lui imposer d'en prendre avant la période qui s'ouvre normalement au 1er mai 2015...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés